# PAS-DE-CALAIS

## Enseignement primaire

Les mutations suivantes viennent d'être opérées dans le personnel de l'enseignement primaire du Pas-de-Calais :

Instituteurs. — A Chériey, M. Ménage, instituteur à Moyenneville — A Moyenneville, M. Flipinstituteur à Hendecourt-lez-Ransart — A Hendecourt-lez-Ransart, M. Cardon, titulaire-adjoint ouvrin — A Aire (Pecqueur), M. Hermant, instituteur à Ferques-Elinghen — A Ferques-Elinghen, M. Bigot, titulaire-adjoint à Outreau — A Velinghem, M. Dion, titulaire-adjoint à Desvres.

Carvin-Libercourt, M. Boulet, instituteur à ...ncy — A Carency, M. Descamps, titulaire-adjoint à Liévin — A Outreau (Manihen), création, ...veller, instituteur à Houvin-Houvigneul — Auvin-Houvigneul, M. Questroy, titulaire-adjoint à Méricourt — A Ardres, chargé du cours complémentaire, création, M. Caulier, directeur ... au dit lieu — A Ham-en-Artois, M. Berthe, instituteur à Gonnehem — A Gonnehem, M. Cootitulaire-adjoint à Hénin-Liétard (cité Russe).

Institutrices. — A Biencourt-lez-Bapaume, Mme Br..., titulaire-adjointe à Puisieux — A Houvin-Houvigneul, Mme Questroy, titulaire-adjointe à Méricourt — A Froncq, Mme Lemaire, institutrice à Contes — A Contes, Mme Defer, institutrice à Herly — A Herly, Mme Thourins, institutrice à Frencq — A Ham-en-Artois, Mlle Lenoir, institutrice à Monchy-Breton — A Monchy-Breton, Mme Macaire, institutrice à Ham-en-Artois.

Titulaires-adjoints. — A Hénin-Liétard, cité Russe, M. Vasseur, instituteur en congé — A Outreau, M. Caudron, titulaire-adjoint à Beuvry — A Sains, M. Vigneron, titulaire-adjoint à Bruay, Marmottan — A Bruay, Marmottan, M. Paillet, titulaire-adjoint à Bruay, Carnot — A Bruay, Carnot, M. Fournier, titulaire-adjoint à Bruay, Centre — A Bruay, Centre, M. Facon, titulaire-adjoint à Annequin — A Arras, rue de Justice, chargé du cours complémentaire, création, M. Bours, titulaire-adjoint au dit lieu — A Liévin, ...ché, M. Mailly, titulaire-adjoint à Calais, rue Thiers — A Lens, école Carnot, M. Scache, titulaire-adjoint à Béthune, rue du Marais.

Titulaires-adjointes. — A Moyenneville, classe enfantine, Mme Flippe, titulaire-adjointe en congé — A Liévin, école de garçons Henri-Martin, Mme Flament-Pinte, titulaire-adjointe à Billy-Montigny — A Hersin-Coupigny, création, Mme Cau, titulaire-adjointe à Lestrem — A Fiefs, école enfantine, création, Mlle Verdavaine Odile, détachée au dit lieu — A Outreau, Manihen, création, Mme Cuvellier, institutrice à Houvin-Houvigneul.

A Calais, rue Stephenson, Mme Hurlevent, titulaire-adjointe à Calais, rue d'Oran — A Liévin, détachée, Mme Mailly, titulaire-adjointe à Calais, rue des Fleurs — A Calais, rue des Fleurs, Mme Crépin, titulaire-adjointe en congé à Calais — A Calais, rue des Fleurs, détachée, Mme Butez, titulaire-adjointe à Fiennes — A Boulogne, place Saint-Pierre, Mlle Evrard, titulaire-adjointe à Saer — A Haillicourt, détachée, Mme Chaucho, titulaire à Busnes — A Méricourt, Mme Caron, titulaire-adjointe à Marquion — A Bruay, chargée du cours complémentaire, création, Mlle Ribébé, titulaire-adjointe au dit lieu.

Instituteurs stagiaires. — A Douvrin, garçons, M. Gantois, stagiaire à Billy-Montigny — A Beuvry, garçons, à titre provisoire, M. Meurin, supp. auxiliaire — A Méricourt, à titre provisoire, M. Hymelz, supp. auxiliaire — A Ardres, garçons, à titre provisoire, M. Boningues, supp. auxiliaire — A Béthune, rue du Marais, à titre provisoire, M. Morel, stagiaire à Divion — A Beuvry, garçons, à titre provisoire, M. Minet, supp. auxiliaire — A Rouvroy, détaché, M. Fabre, stagiaire en congé — A Hersin-Coupigny, création, M. Pannier Léon, stagiaire à Haisnes — A Haisnes, M. Mabille, stagiaire à Givenchy-en-Gohelle — A Annequin, M. Wavrin, stagiaire à Beuvry — A Calais, rue Thiers, M. Nopelle, stagiaire à Lens, école Carnot.

Institutrices stagiaires. — A Givenchy-en-Gohelle, à titre provisoire, Mlle Seuron, suppléante auxiliaire — A Oignies, filles, à titre provisoire, Mlle Pasche, suppléante auxiliaire, brevet supérieur — A Oignies, filles, à titre provisoire, Mlle Chevalier, suppléante auxiliaire — A Camiers, à titre provisoire, Mlle Bertram, suppléante auxiliaire — A Beaumetz-lez-Cambrai, à titre provisoire, Mlle Drin, suppléante auxiliaire — A Desvres, garçons, à titre provisoire, Mme Lavoisier, suppléante auxiliaire — A Puisieux, filles, Mlle Delmail, stagiaire à Inchy-en-Artois — A Billy-Montigny, Mlle Dedeurwaerder, stagiaire à Bapaume — A Marquion, à titre provisoire, Mlle Péroye, suppléante auxiliaire — A Boulogne, place Saint-Pierre, à titre provisoire, Mlle Piquet, suppléante auxiliaire, brevet supérieur — A Fiennes, à titre provisoire, Mlle Gressier, suppléante auxiliaire, brevet supérieur — A Samer, à titre provisoire, Mlle Muselet, suppléante auxiliaire — A Beuvry, filles, Mlle Bouy, stagiaire à Annequin.

A Busnes, Mlle Delhomez, stagiaire à Lorgies — A Lorgies, à titre provisoire, Mlle Facon, suppléante auxiliaire — A Annequin, f., à titre provisoire, Mlle Dehapiot, suppléante — A Bapaume, f., à titre provisoire, Mlle Vasseur, suppléante auxiliaire — A Divion, g., à titre provisoire, Mlle Raoult, suppléante auxiliaire — A Billy-Montigny, g., à titre provisoire, Mlle Marcelle, suppléante auxiliaire — A Leforest, à titre provisoire, Mme Baron, suppléante auxiliaire — A Billy-Montigny, Mlle Chatelain, stagiaire à Noyelles-Godault — A Noyelles-Godault, à titre provisoire, Mlle Petit, suppléante auxiliaire — A Outreau, détachée, Mme Caudron, stagiaire à Beuvry — A Inchy-en-Artois, à titre provisoire, Mlle Bernière, suppléante auxiliaire.

A Wailly-Beaucamp, création, Mme Lefebvre, stagiaire à Camiers — A Bully, Mlle Griboval, stagiaire à Harnes — A Harnes, Mlle Charlet, stagiaire à Pont-à-Vendin — A Pont-à-Vendin, Mlle Vicogne, stagiaire à Moyenneville — A Le Portel, à titre provisoire, Mlle Coppin, suppléante auxiliaire b. s. — A Outreau, Mlle Bucaille, stagiaire à St-Etienne (Audisques) — A Saint-Etienne (Audisques), Mlle Humez, stagiaire à Outreau — A Lestrem, Mlle Cavry, stagiaire à Beaumetz-lez-Cambrai — A Hersin-Coupigny, création, Mlle Grimbert, stagiaire en congé — A Auvin, création, Mme Ricque, détachée au dit lieu — A Calais, rue d'Oran, Mme Daux, stagiaire à Boulogne.

**Le PROGRÈS DU NORD et l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING répondent gratuitement par la voie du journal à toute demande de renseignements concernant les accidents...**


**Les Pilules Pink lavent le sang**

Les pilules Pink chassent du corps les humeurs, qui sont en mouvement et sortent par la peau. Un léger traitement avec les pilules Pink vous fera à ce point de vue le plus grand bien; d'autre part, il vous tonifiera et au printemps chacun a besoin d'un léger tonique, car le changement de saison éprouve, affaiblit beaucoup de personnes

14796


# Sports et Jeux

### COLOMBOPHILIE

A Lille. — Société colombophile « Les Petits Joueurs » établie chez M. Teirlynck, rue de l'Epinette, 62 à Loos. Dimanche 3 mai, concours sur Chantilly avec 150 fr. de prix d'honneur. Le car il s'arrête rue de Londres, face à la rue de l'Epinette.

### CONCOURS DE COQS

A Lille. — Dimanche 3 mai, chez Léon Leborgne, rue Gantois, 69, 24 sociétés prendront part à ce concours. — 1er prix, 400 fr. — 2e, 300 fr. — 3e, 275 fr. — 3 prix de 125 fr. — 6 prix de 75 fr. — Total : 1,800 francs de prix.

Les Amis réunis de Lesquin — Moulin Rouge d'Haubourdin — Les Travailleurs d'Hellemmes-Mont-Pelée, Thumesnil — Les 3 Amis, Lille — Gourlet-Lemire d'Hénin-Liétard — Les Quatre Frères de Lesquin — Les Alliés et Hoghlède réunis — L'Indien-Ivo le Parqueteur — Les Amis d'Esquermes — Salens, La Madeleine — Félix d'Heghères, de Courtrai — Spriet de Blandain — Les Inconnus — Masurel de Roubaix — Decourtral, de Wattignies — Mons-en-Pévèle — Les Francs-Batteurs de Sainghin — Bigotte, de Loos — Masand, de Fournes — Les Intimes de Lesquin — Gombert, d'Haubourdin. — Tirage au sort dans la salle, à 2 heures ½. — Mise au parc à 3 heures très précises.

### ESCRIME

A Lille. — Cercle d'Escrime « Le Contre de Quarte ». — Dans son assemblée générale du 20 avril, le Cercle d'Escrime « Le Contre de Quarte » a renouvelé son bureau comme suit :

Président, M. G. Nutin père ; Vice-président, M. Debersée ; Secrétaire, M. L. Lebrun ; Trésorier M. Benoit ; Chef, M. G. Nutin fils ; Sous-chef, M. Pannsse ; Chef de matériel, M. Legrand ; Moniteur de boxe, M. Vandaele ; Moniteur de canne, M. Vaillant. — Le droit d'entrée est fixé à 3 fr. et la cotisation mensuelle à 1 fr. 50. — S'inscrire au siège, 297, rue Léon-Gambetta, Lille.

# FINANCES

Paris, 1er mai 1908.

La Bourse est bien disposée en général, sauf sur les valeurs de cuivre et le compartiment russe. Notre Rente passe de 96.45 à 96.55. L'Extérieure fait 93.30. Le Turc est ramené à 94.70. L'Italien se retrouve à 104. Le Russe 1906 s'alourdit un peu à 98.70. Nos Sociétés de Crédit sont en excellente tendance. Le Crédit Foncier fait 723 ; les bénéfices du premier trimestre de 1908 se sont élevés à 4.215.638 fr. 46. Crédit Lyonnais 1164, Comptoir d'Escompte 679, Société Générale 660. Les valeurs industrielles et de traction sont calmes. Suez 4425. La Makewka privilégiée se négocie à 629 et l'ordinaire à 340.

En Banque, l'action du Crédit Foncier Mexicain est bien disposée à 329 ; cette Société ne fait d'avances que sur les terres cultivées. L'action Ouest Africain Français est en nouveau progrès à 468 et la part à 234. Les actions de la Compagnie Française des Bois Injectés sont recherchées à 124.50. Le matériel nouveau nécessité par les agrandissements des usines est presque entièrement en place et la Société va pouvoir faire face à toutes les demandes qui lui parviennent.

On peut souscrire dès maintenant et jusqu'au 12 mai aux obligations 5 % or de 500 fr. de la Compagnie des Tramways, Eclairage et Force, à Rio de Janeiro, au prix de 410 fr., ce qui représente un rendement d'environ 6 %. Les souscriptions sont reçues à la Banque Transatlantique, au Crédit Foncier d'Algérie et à la Banque Kazcovich et Gers.

Nos Chemins de Fer ne varient pas.

*Tablettes d'un spectateur*, 5, rue d'Amboise, Paris.

# TRIBUNAUX

## *Tribunal Correctionnel de Lille*

### Un réveil désagréable

Le 17 avril dernier, après avoir travaillé durant dix-huit heures consécutives, Jules Cornelis, 28 ans, chauffeur, sommeillait sur une table de l'auberge tenue à Marquette par Mme Degraeve. A ses côtés se trouvait assis un journalier, Charles Coryn, de Marcq-en-Barœul. Celui-ci mettant à profit le profond sommeil de Cornelis, lui subtilisa sa montre.

Coryn qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, nie le vol, mais des témoignages formels l'accusent. — *Le Tribunal lui a infligé 6 mois de prison.*

### Scènes de cabaret

Le 2 mars dernier, dans le cabaret Scavlackens à Bourghelles, deux consommateurs, Alphonse Hennecourt, 34 ans et Charles Manche, tous deux tisserands, se prirent de querelle pour une question de travail. Une rixe s'ensuivit au cours de laquelle Hennecourt blessa assez grièvement Manche qui se porta partie civile par l'organe de Me Speiet.

Le Tribunal a condamné Hennecourt à 50 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts.

***

Une rixe du même genre s'est produite le 26 avril dernier, dans le cabaret Dubois à Roubaix. Un nommé Romain Van Eckhout, âgé de 40 ans, a d'un violent coup de pied cassé la jambe d'un sieur Stanislas Huys.

*Le Tribunal l'a condamné à 15 jours de prison.*

### Jeunes voleurs

Henri Brulois, 16 ans, Georges Vandenberghe, 14 ans, Adolphe Dancurisse, 13 ans, Edouard Vandenberghe, 11 ans, Victor Brunswich, 13 ans, Henri Rasmont, 10 ans, Fernand Campagne, 11 ans et Pierre Vasseur, 12 ans, *ont volé du zinc* sur la toiture d'une maison située à Hellemmes et appartenant à Mme veuve Ghevaert.

Ils sont tous remis à leurs parents.

# UNE BONNE NOUVELLE !

Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.

Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste d'apéritif. En tout cas, elle assure au

**BANYULS-TRILLES**

un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que

**ce VÉRITABLE APÉRITIF**

est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.

**Exigez toujours l'étiquette sur la bouteille**

38969


**RICQLÈS RICQLÈS** PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable — Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

3563



Pour vos Commandes DE

Factures — Journaux
Circulaires — Brochures
Mandats — Prix courant
Programmes — Registres
Affiches — Prospectus

AVIS DE NAISSANCE ET DE MARIAGE etc.... etc....

adressez-vous

à l'Imprimerie du PROGRÈS DU NORD

27, Rue de Béthune, LILLE

Lettres mortuaires (dossant droit à l'INSERTION GRATUITE dans le PROGRÈS DU NORD.)


# PETITE CORRESPONDANCE

### Droit usuel

*A. P. C. 31* — 1° Du moment où une visite médicale a lieu dans l'intérieur de l'établissement, l'ouvrière, après s'y être présentée, devait se plaindre à son patron ou à l'employé chargé de l'organisation du service, du refus qui lui avait été opposé par le docteur ; 2° les patrons peuvent employer leurs ouvriers aux travaux de leurs ateliers, si la besogne paraît trop lourde, il appartient aux intéressés de rompre le contrat de louage, tout en respectant les usages quant au *délai-congé* ; 3° *un docteur, chez lui, est parfaitement* libre d'accepter de soigner un client ou de lui refuser ses soins ; 4° quant aux voies de fait, si elles sont établies par témoins, elles peuvent donner naissance à l'allocation de dommages-intérêts dont il appartient au juge d'arbitrer l'importance.

*Libre-pensée, Bruxelles.* — Le cas que vous nous signalez nous paraît rentrer dans le cadre de l'article 1er de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Il dit en effet que « *tout Français privé de ressources*, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, et soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, reçoit l'assistance » instituée par la dite loi. Il faudra vous adresser au maire de la commune où réside votre sœur. Quant à la renonciation dont vous parlez, *il suffit de la faire au greffe du tribunal civil de votre arrondissement*, votre sœur seule ne la faisant pas, sera certainement bénéficiaire du peu dont vous parlez.

*Un ignorant 1042.* — 1° On peut toujours vous réclamer, quitte à être débouté ; 2° il faudrait connaître votre compte exact, si tout s'est passé comme vous le dites, si l'on vous réclame 197 fr. pour intérêts d'une dette de 400 francs et frais et commission de vente d'un titre de 500 francs, cela nous paraît extraordinaire ; 3° Oui, on peut vous attaquer en justice, mais vous pouvez déposer de votre côté, une demande reconventionnelle en payement d'une somme à calculer par vous. Si les faits sont conformes à vos dires, il nous semble que vous devez gagner le procès.

Maître D.

### Armée et Marine

*Jules, d'Orchies.* — 1° On ne connaît pas encore exactement les classes qui seront appelées en 1908 ; 2° l'art. 41 de la loi du 21 mars 1905 modifié par la loi du 14 avril 1908, ne prévoit plus la dispense d'une période pour les instituteurs.

*J. P. V., à Lille.* — 1° Doit faire deux ans ; 2° peut solliciter l'allocation journalière de 0 fr. 75; doit s'adresser à cet effet à la mairie de sa commune, pour faire établir un dossier.

*Un futur bleu A. F.* — Si votre indisposition n'a pas été signalée au conseil de revision, et si vous n'avez pas obtenu de délai, vous avez dû être pris bon absent. Adressez-vous à la Préfecture pour être fixé.

Colonel D...

# Ducasses

3 mai. — Baisieux, Berkem (hameau de La Madeleine), Canteleu, Sainghin-en-Mélantois, Saint-Maurice-Lille, Templemars, Camphin-en-Pévèle, Sailly.

*10 mai. — Capinghem, Lannoy.*

# C'EST LE PRINTEMPS

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps ; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales, dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les **Dragées de Santé**, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi, ces Dragées conviennent-elles bien à cette époque de l'année, pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient 100 Dragées ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies, et au dépôt général, chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille, qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat-poste. no.44657


POUR TOUT RETARD Douleurs, Irrégularité ou Suppression des Époques, demandez Notice gratuite. Dans votre intérêt, MADAME, écrivez avant de rien essayer. Dr Sr LOBELL, 12, rue ..., Paris.

3724


# CALENDRIER

**Samedi 2 Mai 1908.** — 123e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 4 h 41, coucher à 7 h 14.
Lune. — Lever à 5 h. 33, coucher à 8 h. 25.
2e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de 2 minutes sur la veille.

Temps probable. — Le temps va rester généralement beau et chaud.

### BULLETIN METEOROLOGIQUE du 1er Mai

Baromètre à 9 h. du matin 767°
Température de l'air 15°9.
Températures extrêmes depuis 24 heures :
Minima + 10° atteint ce matin à 4 heures.
Maxima + 17°, atteint hier soir à 11 heures.
Etat hygrométrique 71.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 1m/m8.
Direction du vent : Sud-Ouest.
Etat du ciel : Couvert.
Baromètre à minuit 757.

### LE TEMPS PROBABLE

*Voici les prédictions du Vieux Major pour le mois de mai :*

« 1er au 15, temps à éclaircies et à averses, avec grandes variations dans la température, orages ; 15 au 18, journées de pluies torrentielles ; 19 au 23, averses de pluie et de grêle, tonnerre, violents orages, gelées ; 24 au 28, réchauffement très accentué, belles journées ; 29 au 31, orages, grandes pluies. »

Pour mémoire, rappelons que, le temps qu'on nous annonce pour mai, nous l'avons déjà eu en avril.

# INDUSTRIE - COMMERCE

### METAUX

*Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine*

Londres, 30 avril.

Cuivre. — Comptant £ 57 10 la tonne ; 143 75 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 58 2/6 la tonne ; 145 31 les 100 kilos, baisse.

Etain (Détroits). — Comptant £ 142 15 la tonne ; 356 87 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 142 la tonne ; 355 les 100 kilos, baisse.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 13 5 la tonne ; 33 12 les 100 kilos, hausse.

Zinc. — Comptant £ 21 la tonne ; 52 50 les 100 kilos, stationnaire.

Antimoine (régulus). — 85 à 87 50 les 100 kilos, stationnaire.

# MARCHÉS DE PARIS

Bourse Commerciale du 1 mai

### COURS DE CLOTURE

| Colzas | | Seigles | | Lins | | Alcools | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cour. | 81 .. | Cour. | 17 25 | Cour. | 53 75 | Cour. | 47 2. |
| Proch. | 81 75 | Proch. | 17 2. | Proch. | 53 75 | Proch. | 47 50 |
| 4 mai | 81 .. | J. A. | 17 .. | 4 mai | 53 75 | J. A. | 48 25 |
| J. A. | 61 .. | 4 dern. | 17 25 | J. A. | 53 75 | 4 der. | 42 .. |
| 4 dern. | 61 .. | | | 4 dern. | 53 50 | 3 oct. | 40 50 |
| | | | | | | 4 prem. | 41 .. |
| **Blés** | | **Avoines** | | **Farines** | | **Sucres** | |
| Cour. | 22 90 | Cour. | 17 75 | Cour. | 29 .. | Cour. | 32 50 |
| Proch. | 22 90 | Proch. | 17 75 | Proch. | 29 50 | Proch. | 32 62 |
| J. A. | 22 .. | J. A. | 17 20 | J. A. | 29 75 | mai | .. .. |
| 4 dern. | 22 45 | 4 dern. | 17 20 | 4 dern. | 29 75 | J. A. | 32 87 |
| | | | | | | 3 oct. | 30 61 |

### DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 1er mai 1908.

**Le Havre, 10 h.** — Laines à terme. — Marché ferme. Ventes 50 balles.

Courant 118.»», juillet 120.»», septembre 121.50

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Soutenus — Ventes 5300 balles.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mai | 62 3/4 | Novembre | 60 3/8 |
| Juin | 62 7/8 | Décembre | 60 1/4 |
| Juillet | 62 3/4 | Janvier | 60 1/8 |
| Août | 62 5/8 | Février | 60 »/» |
| Septembre | 62 »/» | Mars | 59 1/2 |
| Octobre | 61 1/4 | Avril | »» » » |

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2.000 sacs.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mai | 41 50 | Novembre | 41 »» |
| Juin | 41 25 | Décembre | 41 »» |
| Juillet | 41 25 | Janvier | 41 »» |
| Août | 41 25 | Février | 41 »» |
| Septembre | 41 »» | Mars | 40 75 |
| Octobre | 41 »» | Avril | »» »» |

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes »»» balles.

Le Havre, midi. — Cafés disponibles. — Soutenus. On a vendu 1.500 sacs Santos à 45 fr.

Terme. — Inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures. — Cafés à terme. — Ventes 8.000 sacs.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mai | 41 75 | Novembre | 41 25 |
| Juin | 41 50 | Décembre | 41 »» |
| Juillet | 41 50 | Janvier | 41 »» |
| Août | 41 50 | Février | 41 »» |
| Septembre | 41 25 | Mars | 41 »» |
| Octobre | 41 25 | Avril | »» »» |

Cotons : Fully good golle, 66 50 ; Fully Allanlique 66 »» ; Omra good, 47 50 ; Broache, fine, 61 50.

Liverpool, 10 heures 45. — Cotons disponibles. — Dem. courantes. Ventes prob. 8.000 balles. Imp. 3.288 balles.

Liverpool, 1 heure 30. — Cotons disponibles — Affaires courantes. Ventes 8.000 balles Amérique. Futurs. — Hausse 4 1/2 à 6/100.

Magdebourg. — Sucres : Sout. — Courant 23.70, août 23.80.


**SCHNERB, FAVIER & Cie**
*5, Grande-Place. — LILLE*

Opérations traitées par agents directs à toutes Bourses françaises et étrangères

COUPONS PAYÉS SANS FRAIS

*Les Ordres en Charbonnages sont particulièrement soignés*

Renseignements gratuits sur toutes Valeurs

ORGANE DE LA MAISON :
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Paraissant le Dimanche
Abonnement : 2 francs par an

44773


# BOURSE DE LILLE

DU 1er MAI 1908

### Actions ...

| MINES | 1 | 30 | 29 | 28 |
|---|---|---|---|---|
| Albi | .... | .... | .... | 1000 .. |
| Aniche | .... | 1547 .. | 1546 | 1546 .. |
| Anzin | 6725 .. | 6725 .. | 6730 | 6710 .. |
| Blanzy | .... | .... | .... | 1506 .. |
| Bruay | 874 .. | 874 .. | 872 | 874 .. |
| — (le 10e) | 88 .. | 88 .. | 88 | 88 .. |
| Bully-Grenay | .... | .... | 4700 | 4699 |
| — 50e | 94 60 | 94 50 | 94 50 | 94 75 |
| Campagnac | .... | .... | .... | 444 .. |
| Carvin (le 5e) | 406 50 | 407 50 | 407 | 408 .. |
| Carvin | .... | .... | .... | 2042 .. |
| Clarence | 235 .. | .... | 238 | 238 50 |
| Courrières | 2570 .. | 2570 | 2570 | 2570 |
| Crespin | 76 .. | 76 .. | 77 .. | 75 .. |
| Douchy | 934 .. | 920 .. | .... | 932 |
| Dourges (100e) | [illegible] | 314 | 315 | 316 |
| Drocourt 1600 | .... | .... | .... | 4500 |
| — (10e) | .... | 458 | 454 | 455 |
| Drocourt 3500 | .... | .... | .... | 4500 |
| — (10e) | .... | 458 | 455 | 455 |
| Escarpelle | 940 | .... | 900 | 940 |
| Ferfay | .... | 1810 .. | 1815 | 1820 |
| Ferques | .... | 70 .. | 69 | 69 |
| Flines-Rache | 82 25 | .... | 84 | 84 50 |
| Lens act. ent. | 810 | 840 | 810 | 800 |
| — (10e) | 80 75 | 80 [illegible] | 80 [illegible] | 80 [illegible] |
| Liévin | .... | 4475 | .... | 4210 |
| — (300e) | 140 50 | 140 50 | 140 .. | 139 75 |
| Ligny-lez-Aire | 625 | 621 | 635 | 63. |
| Mariès 30 0/0 | 2309 | 2305 | .... | 2310 |
| — 70 0/0 | 3180 | 3189 | 3185 | 3190 |
| — 70 0/0 (20e) | 161 | 160 50 | 160 25 | 16. |
| Meurchin | .... | .... | .... | 13500 |
| — (5e) | 2725 | 2720 | .... | 27.0 |
| Nord d'Alais | 190 | .... | 195 | 196 |
| Ostricourt | 2006 | .... | 2000 | 2000 |
| Thivencelles | .... | .... | .... | 800 |
| Vicoigne | 1304 | 1303 | 1294 | 1295 |
| — (20e) | 131 75 | 131 75 | 131 [illegible] | 131 50 |

ACTIONS
Sociétés diverses
Margarinerie de Béthune ...

OBLIGATIONS
Charbonnages

Ferfay 1903, 495.— ; Mariès 1906, 5[illegible]

# BOURSE DE PARIS

DU 1er MAI 1908

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 0/0 | 96 42 | Ville Paris 1865 | [illegible] |
| 3 0/0 amort. | 96 30 | » 1869 | [illegible] |
| Banq. de France | 4198 .. | » 1871 | 406 .. |
| Banque de Paris | 1400 .. | » 1/4 1871 | 104 75 |
| Comp. d'escom. | 679 .. | » 1875 | 531 50 |
| Crédit Foncier | 725 .. | » 1876 | [illegible] |
| Crédit Lyonnais | 1164 .. | » — 1892 | 374 50 |
| Soc. générale | 660 .. | » 1/4 1892 | 101 .. |
| Est | 946 .. | » 1894-1896 | [illegible] 75 |
| Paris-L.-Médit. | [illegible] | » 1/4 » | [illegible] |
| Midi | .. .. | » 2 0/0 1898 | [illegible] |
| Nord | 1789 .. | » 1/4 1898 | 109 .. |
| Orléans | [illegible] | Métro 2 0/0 1899 | 408 75 |
| Ouest | [illegible] | » 1/4 1899 | 106 .. |
| Transatlantique | 226 .. | » 2 1/2 1904 | 437 .. |
| » act. prior. | [illegible] 50 | » 1/4 1904 | [illegible] 75 |
| Omnibus Paris | .. .. | » 2 3/4 1905 | [illegible] |
| Suez | 4435 .. | » 1/4 1905 | 94 .. |
| Espag. ext. 4 0/0 | [illegible] | Foncières 1879 | [illegible] |
| Italien 3 3/4 0/0 | 103 95 | » 1883 | 428 .. |
| Japonais 1905 | [illegible] 85 | » 2.60% 1885 | 457 50 |
| » 1907 | 99 .. | » 3% 1885 | [illegible] 50 |
| Portugais 3 0/0 | 62 30 | » 1895 | 463 .. |
| Banque Autrich. | [illegible] | » 1903 | [illegible] |
| Banq. Ottomane | 746 .. | Communal. 1879 | 472 .. |
| Nord d'Espagne | 236 .. | » 1880 | 501 25 |
| Tonkin 1896 | 77 95 | » 1891 | [illegible] 75 |
| Madagascar 97 | 81 .. | » 1892 | 445 .. |
| » 1903 | [illegible] 40 | » 1899 | 425 50 |
| Crédit Indust. | 675 .. | » 1906 | 491 .. |
| Est Algérien | 714 .. | Est anc. | 442 .. |
| Autriche 4 0/0 | 98 20 | » nouv. | 431 75 |
| Egypte Doman. | .. .. | P.-L.-M. anc. | 435 75 |
| » Privilég. | .. .. | » nouv. | 431 50 |
| Hongrois 4 0/0 | 94 65 | Midi anc. | 434 50 |
| Russe cons. 4 0/0 | [illegible] 50 | Midi nouv. | 431 .. |
| » 3 0/0 1891 | [illegible] 50 | Nord 3 0/0 Anc. | 445 .. |
| » 3 0/0 1896 | [illegible] 30 | Nord 3 0/0 Nouv. | 442 .. |
| » 5 0/0 1906 | 98 85 | Nord 2 1/2 0/0 | 401 .. |
| » 1867-1869 | [illegible] | Orléans anc. | 438 .. |
| » 4 0/0 1880 | 85 50 | » 1884 | 429 .. |
| » 4 0/0 1889 | 82 .. | Ouest anc. | 437 .. |
| » 4 0/0 1890 | 82 60 | » nouv. | 425 .. |
| » 4 0/0 1893 | 83 25 | Panama (à lots) | 112 75 |
| » 4 0/0 1894 | 82 8. | Tharsis | 142 50 |
| » 4 0/0 1901 | 83 20 | Chartered | .. .. |
| Dyle et Bacalan | 201 5. | East Rand | 83 50 |
| Fives-Lille | 411 .. | Ferreira | .. .. |
| Chargeurs réun. | 510 .. | Goldfields | 72 50 |
| Ville Marseille | 408 25 | Rand Mines | 136 .. |
| Ville d'Amiens | 116 .. | Robinson Deep | 53 .. |
| Ville Bordeaux | 510 .. | Robinson Gold | 214 .. |
| Ville de Lyon | 104 2. | Simmer | [illegible] |
| Banq. hypothéc. | 571 .. | Transvaal land | [illegible] |
| » 3 0/0 | 429 25 | Village | .. .. |

# Cours et Conférences

### UNIVERSITÉ DE LILLE

#### Faculté des Lettres

*Conférences publiques sur la Renaissance.* — Samedi 2 mai 1908, à 5 h. ¼ du soir, Grand Amphithéâtre, 12e conférence publique : « Les Juristes de la Renaissance », faite par M. Boulard, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lille.

#### École de Tir et d'Instruction militaire de Lille

Dimanche 3 mai 1908, de 8 heures à 11 heures du matin, tir au Stand ; à 9 heures, école de section sur le Champ de Mars.

#### UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU SAMEDI

Comptabilité, cours élémentaire et supérieur (Jeunes filles) : Prof. Mlle Dupont, à 6 heures ½ du soir, rue des Fleurs. — Arithmétique commerciale, cours supérieur : Prof. M. Vandenbroucke, à 8 heures du soir, rue des Fleurs. — Espagnol, cours élémentaire et supérieur : Prof. M. Hecquin, à 8 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — Electricité : Prof. M. Georges Six, à 7 heures du soir, rue Fabricy. — Gymnastique et instruction militaire : Prof. M. Vanhuffel, à 8 heures du soir, au Gymnase, place Philippe-le-Girard. — Dessin (ornement) : Prof. M. Dupendi, à 4 heures du soir, rue des Poissonceaux.

#### Groupe de Wazemmes

Cours de Piano (jeunes filles) : Prof. Mlle Delécluse, à 6 heures ½ du soir, rue de Marché, 58 bis. — Cours de Sténographie (Prévost-Delaunay) : Prof. M. Poulet, à 8 heures ½ du soir, école Baggio.

#### Groupe de Fives

Mandoline et Guitare, professeur, M. Paganl, ancienne mairie de Fives, rue de Bourbon.

# Programme des Spectacles

### KURSAAL

Aujourd'hui samedi, demain dimanche, en matinée et soirée, et enfin lundi, irrévocablement dernières représentations de la Revue du Kursaal.

Les billets de famille seront valables pour toutes ces dernières de la Revue, y compris la matinée et la soirée de dimanche.

Mardi 5 mai, 1re représentation, reprise de *Nos Magistrats*, le chef-d'œuvre d'Arthur Bernède.

...arnetit et cinéma t.l.jours, Galeries Lillloises. 43310


Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 27, LILLE

Le Gérant : Ch. LEBRUN.


3

# LES BOHÉMIENS DE PARIS

ROMAN CONTEMPORAIN

**Par Armand LAPOINTE**

Mais Noémie se refusait de le laisser partir.

— Non, non ! répliqua-t-elle, prise d'angoisse, *reste ! je t'en supplie... sinon je vais* te suivre.

Les clameurs de la rue se faisaient plus rapprochées et plus furieuses, et au milieu d'elles un *cri se répétait*, poussé par des voix hurlantes : Mort aux Cyganis !... mort aux Cyganis !

— As-tu entendu ? dit Noémie toute tremblante.

— Oui ! fit Jacob à voix basse et subissant malgré lui une sorte de terreur.

Et tous les deux, pâles, anxieux, prêtaient l'oreille et écoutaient.

Jacob, de ses deux bras, entourait sa femme comme pour la protéger.

Dans la rue, des pas précipités et tumultueux résonnaient sur le pavé.

Puis, pas précipités, clameurs, vociférations, menaces, détonations se calmaient comme emportés par un tourbillon.

— Ah ! fit Jacob dans un soupir de soulagement.

A cet instant, un appel mystérieux, des coups frappés d'une certaine façon se firent entendre, assourdis, à la porte qui donnait sur le carrefour.

— C'est un des nôtres ! dit le joaillier.

— Que veux-tu faire ?

— Mon devoir !... lui ouvrir... le protéger, le sauver si je le puis.

Et cette fois, chassant toute crainte, redressant sa taille, il alla entr'ouvrir la porte à laquelle on venait de frapper.

Poussée du dehors, elle s'ouvrit violemment, toute grande, et un homme, tête nue, dans un état pitoyable, armé d'un fusil, fit irruption dans la maison.

III

A la vue de cet homme, Noémie poussa une sourde exclamation.

Elle venait de reconnaître en lui Joseph Phanis — Joseph Phanis qu'elle croyait à Roustchouck et qui se trouvait d'une façon si inattendue à Sophia, armé d'un fusil, au milieu de l'émeute — car il ne pouvait plus y avoir de doute pour elle, c'était bien une émeute dont on venait d'entendre les terribles grondements.

Mais pourquoi ces clameurs sauvages : Mort aux Cyganis !

Etait-ce donc que les troubles avaient été fomentés par les membres de la colonie bohémienne parmi lesquels se trouvait Joseph Phanis !

Et Jacob qui n'en savait rien !...

Ces réflexions surgissaient dans son esprit escortées d'autant de points d'interrogation.

Seules les explications de Phanis pouvaient apporter quelque lumière dans le drame de la rue qui se jouait en ce moment.

Mais Phanis — comédie ou réalité — ne paraissait guère en état de s'expliquer.

Il haletait, essoufflé, semblable à un homme qui vient de subir une vigoureuse poursuite et qui n'a dû son salut qu'à la rapidité de sa course.

Ses lèvres étaient blêmes, ses yeux effarés, caves, estompés de noir, et des gouttes de sueur ruisselaient sur son front.

Et comme des pas précipités s'entendaient au dehors, non loin de la maison, il sursauta et, implorant Jacob, lui dit d'une voix suppliante :

— Sauve-moi !

— Te sauver, Joseph !... mais quel danger te menace ?

Que se passe-t-il dans la rue?... Pourquoi ces cris, ces clameurs sauvages, ces fusils qui partent ?... A quelles causes les attribuer ?... Pourquoi ces vociférations, ces menaces contre les Romanichels ?... .

Tu es en armes, pâle, défait, c'est donc que les gens de notre race — race encore maudite, hélas ! — sont attaqués, poursuivis, traqués comme des bêtes fauves ?

— Non ! non !

— Alors, c'est l'émeute, la guerre civile ?

— Pas davantage.

— Ah ! fit Jacob, je ne comprends plus.

Phanis jetait des regards en dessous autour de lui, et, l'oreille tendue, écoutait les bruits du dehors.

— Voici la vérité, dit-il. L'année dernière, au moment de la foire, c'est-à-dire le premier jour de la lune de l'équinoxe du printemps, je me trouvais à Djoumaïa, sur la frontière de la Roumélie.

C'était le soir, tous les comptoirs étaient fermés, et les Romanichels, toujours fort nombreux à cette foire, s'étaient réunis dans une fête commune.

Mais, au moment où hommes, femmes et enfants allaient se mettre à table, la maison fut envahie par la population, et les plus barbares traitements nous furent infligés.

On outragea les femmes, les jeunes filles, on tua ceux de nous qui essayèrent d'une résistance ; on pilla la maison, puis on mit le feu.

Il en fut de même de toutes les demeures des gens de notre race. Nul ne trouva grâce devant la colère et la rapacité de ces barbares.

A l'aurore, ce qui restait des nôtres à Djoumaïa s'enfuyait, pauvre, ruiné, à peine vêtu, vers la Dospoda.

Quelques-uns, et j'étais avec eux, purent gagner Philippopoli, d'autres se réfugièrent à Salonique.

Mais le plus grand nombre, sans ressource aucune, mène encore aujourd'hui une vie errante et misérable dans la montagne.

Il n'est point de condition sur terre aussi douloureuse que celle qu'ils subissent si injustement.

Un soupir de tristesse et de chagrin s'échappa des lèvres de Jacob.

Ce que disait Phanis était vrai et, plus que tout autre, Jacob Guedj souffrait de cette situation des siens.

— Continue ! dit-il à Phanis, qui, soudainement, s'était plongé dans une sorte de silence farouche.

A partir de ce moment, je jurais guerre et haine à nos persécuteurs.

Et c'est pour satisfaire cette haine, pour venger nos frères, pour essayer de leur rendre une partie des richesses dont ils ont été dépouillés que je suis venu à Sophia.

Patiemment j'attendais l'heure favorable à mes projets.

Elle est enfin arrivée.

Il y a quelques jours, ayant appris de source certaine qu'une somme considérable — plusieurs millions — existait dans la caisse de l'hôtel de la Trésorerie, j'ai résolu de m'en emparer afin d'adoucir la misère des malheureux errants de la Dospoda.

Dans ce but, je me suis abouché avec quelques-uns des nôtres, avec des nomades arméniens.

Ce soir, avant minuit, me croyant certain du succès, j'ai tenté un coup de main contre l'hôtel de la Trésorerie.

J'espérais y pénétrer par surprise et sans rencontrer de résistance. Mon attente a été déçue.

J'avais été trahi par un infâme complice.

Au lieu de trouver les portes ouvertes, des postes peu ou point gardés, je me suis vu tout à coup en présence de la troupe et de la police.

Moi et les miens, nous avons été assaillis à coups de fusil.

Il a fallu fuir au plus vite, abandonnant sur place tués et blessés, une partie de mes gens.

Quelques-uns même ont été pris vivants.

Pour sauver leur vie, ils ont fait sans doute des aveux.

On sait à l'heure présente que des Romanichels étaient à la tête du complot et que cette tentative provient de l'initiative de l'un d'eux.

L'alarme était donnée et la répression allait commencer.

Cela t'explique les cris de la populace : Mort aux Cyganis !

En ce moment, on fouille nos maisons afin d'y découvrir des traces du complot ou la présence de ceux qui y ont pris part.

— Malheureux ! qu'as-tu fait ! s'écria Jacob, désespéré.

Quelles terribles représailles vont naître contre les tiens !

Et c'est toi qui en seras l'auteur !

N'est-ce donc pas assez des malheureux bannis qui errent, misérables dans les montagnes de la Dospoda !

Fallait-il encore augmenter le nombre et créer de nouvelles ruines !

Fallait-il donner prétexte à de nouvelles persécutions, attacher le nom des Romanichels à une tentative qui va jeter la honte et le déshonneur sur les hommes de notre race, déjà si profondément avilie !

— Mais, répliqua Phanis, le but était louable, et...

— Ce but louable dont tu parles, personne n'y croira.

On ne verra dans ton action qu'une tentative de vol à main armée, qu'un acte de banditisme !

— Alors, tu me considères comme un indigne...

Tu m'abandonnes, tu me chasses, tu me livres à nos ennemis...

— Ai-je dit cela ?...

Non ! non ! Je laisse à Dieu le soin de te juger et je le supplie de te pardonner tout le mal que tu auras fait naître.

Tu es mon ami, mon frère, tu me demandes asile et protection : l'un et l'autre te sont acquis.

Un vague sourire, à peine dessiné, effleura les lèvres de Joseph Phanis.

Jusque-là Noémie avait gardé le silence.

Inquiète, méditative, sombre, cherchant à lire dans la pensée de Phanis, s'essayant à dégager des paroles de celui-ci la vérité du mensonge, elle contemplait alternativement l'un et l'autre des deux hommes : l'un probe, loyal, bon, — son Dieu ! l'autre qu'elle soupçonnait capable de toutes les perfidies, de toutes les lâchetés et dont la vue seule lui était une cause d'effroi et d'épouvante.

(A suivre).


CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, Rue Nationale, Lille.